

Le 7 mai 2020

umq.qc.ca   

Faits saillants de l'impact de la COVID-19 sur les finances municipales

Rapport final

Faits saillants

Évolution de la situation financière

Notes d'introduction

Résultats préliminaires

- La crise de la COVID-19 va entraîner des pertes de revenus significatives, situées entre 856 M\$ et 1,2 G\$ pour l'ensemble des municipalités d'ici la fin de l'année 2020;
- La catégorie du transport collectif accusera des pertes estimées entre 544 M\$ et 668 M\$ pour l'année 2020, soit près de 60 % de l'ensemble des pertes attendues;
- Le ralentissement du marché immobilier aura également un impact significatif sur les finances municipales, avec des pertes attendues situées entre 105 M\$ et 250 M\$, en lien avec la baisse de revenus liés aux droits de mutation et aux permis de construction et de rénovation, soit environ 21 % des pertes totales;
- À l'inverse, le gel des activités de loisir et de culture a permis aux municipalités de réaliser des économies nettes de 347 M\$ à court terme, mais dont le futur est incertain suite aux consignes de déconfinement progressives qui vont être autorisées et qui pourraient amener des implications financières supplémentaires;
- D'autres pertes de revenus sont à prendre en considération – contributions supplémentaires aux organismes communautaires, augmentation des dépenses liées à la gestion des matières résiduelles, pertes de revenus à venir liées au ralentissement de l'industrie touristique, faible taux de rendement des régimes de retraite, etc. – mais ne font pas partie de l'analyse présentée à ce jour.

Une étude réalisée par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en collaboration avec la firme de conseils Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), les principaux regroupements municipaux (CMM, ARTM, ATUQ, UTACQ, AQLM, etc.) et les comités de membres de l'UMQ (Caucus d'affinités de l'UMQ, comités des finances des grandes villes, consultations individuelles de membres, etc.)



Liste des analyses

1. Principales catégories de pertes de revenus des municipalités, 2020
2. Évolution des pertes de revenus occasionnées par la réduction de l'achalandage des réseaux de transport en commun et pertes afférentes, 2020 à 2022
3. Pertes de revenus cumulées occasionnées par la réduction de l'achalandage des réseaux de transport en commun et pertes afférentes, 2020 à 2022
4. Pertes moyennes de revenus liées aux droits de mutation, permis de construction et permis de rénovation par taille de municipalité, mars à décembre 2020
5. Estimations des pertes de revenus liées aux droits de mutation, permis de construction et permis de rénovation pour l'ensemble du Québec, mars à décembre 2020
6. Effet net moyen de la COVID-19 sur les activités de loisirs par taille de municipalité, mars à décembre 2020
7. Estimations des économies de dépenses sur les activités de loisirs pour l'ensemble du Québec, mars à décembre 2020
8. Perte moyenne de la COVID-19 sur les autres principaux postes de revenus, mars à décembre 2020
9. Estimations des pertes de revenus pour les autres principaux postes pour l'ensemble du Québec, mars à décembre 2020

Faits saillants

Évolution de la situation financière

- Impacts sur les catégories de pertes de revenus
- Impacts sur les transports collectifs
- Impacts sur les revenus liés à l'évolution du secteur immobilier
- Impacts sur les revenus du secteur des loisirs
- Impacts sur les revenus d'intérêts
- Autres impacts financiers

Faits saillants sur les pertes de revenus attendues

- La crise de la COVID-19 va entraîner des pertes de revenus significatives, situées entre 856 M\$ et 1,2 G\$ pour l'ensemble des municipalités d'ici la fin de l'année;
- Ces pertes seront plus importantes pour les municipalités qui ont des sociétés de transport en commun sous leur responsabilité, puisque près de 60 % des pertes de revenus seront concentrées dans ce secteur;
- L'évolution de la situation sanitaire dictera le comportement du marché immobilier et, de fait, l'étendue des pertes liées aux revenus afférents (droits de mutation, permis de construction et de rénovation, évolution des valeurs immobilières, etc.) que l'on évalue à ce jour entre 105 et 250 M\$;
- Les effets de la crise ne sont pas encore clairs sur le secteur des loisirs et culturels. Alors que l'annulation de multiples activités ont entraîné des diminutions de dépenses budgétées, un certain nombre de variables – ouverture des camps de jour, respect des règles de distanciation, heures d'ouverture plus longues, etc. – pourraient venir absorber ces économies par la mise en place de mesures de protection additionnelles.

Source: Analyse UMQ, 2020

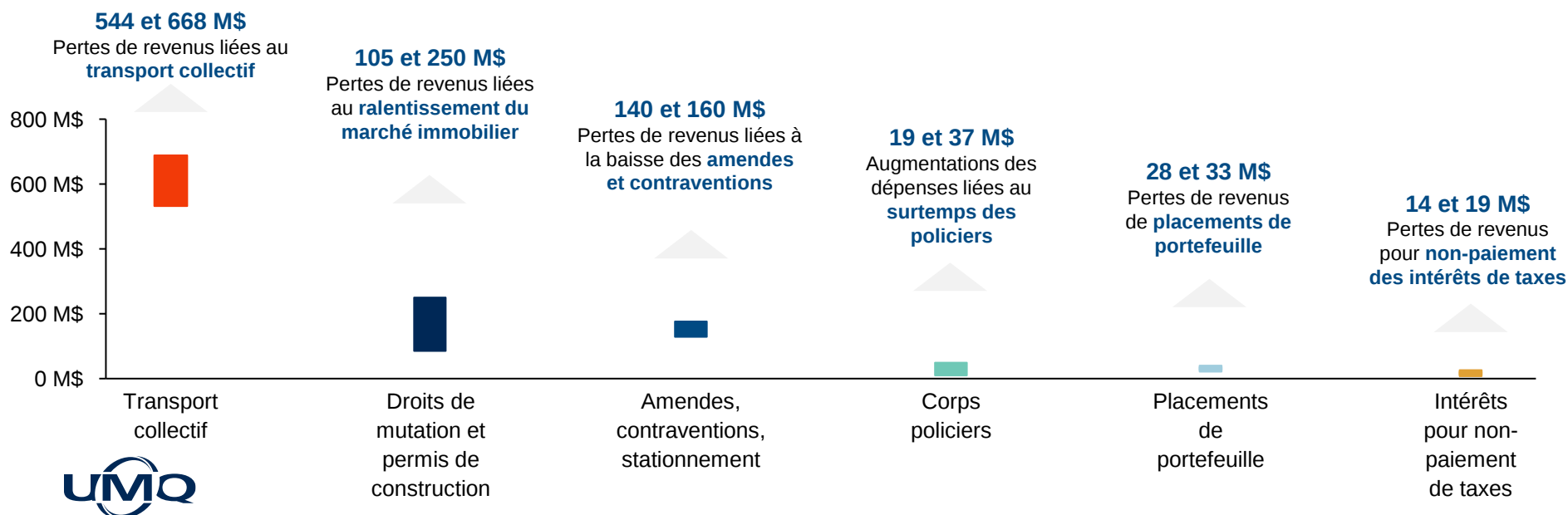


Des pertes attendues entre 856 M\$ et 1,2 G\$ pour 2020

- Sur l'ensemble des pertes de revenus considérées, il est attendu que les municipalités doivent absorber des pertes s'élevant entre 856 M\$ et 1,2 G\$. Une grande partie de ces pertes sont attendues au niveau des transports collectifs (57 %), des droits de mutation (21 %) et des amendes et contraventions (14 %);
- Ces estimations de pertes de revenus et d'augmentations de dépenses ne prennent en compte qu'une partie des pertes assumées par les municipalités, auxquelles viendront s'ajouter des pertes liées à la gestion des matières résiduelles ou encore aux pertes de revenus des organisations liées au secteur touristique.

Principales catégories de pertes de revenus des municipalités

En M\$, 2020



Faits saillants sur le transport collectif

1. Selon les estimations de l'UMQ et de ses partenaires municipaux, les pertes liées au transport collectif sont évaluées entre 544 M\$ et 668 M\$ d'ici la fin de l'année 2020, incluant l'ensemble des grandes villes et le territoire de l'ARTM;
2. Ces pertes se situent principalement dans les municipalités situées sur le territoire de l'ARTM, et représentent environ 87 % de l'ensemble des pertes;
3. Selon des hypothèses émises considérant de deux à trois vagues de contamination, il est possible de s'attendre à des pertes sur trois ans se situant entre 678 M\$ et 1,3 G\$;
4. Cette situation est très problématique pour les municipalités car elles sont responsables du déficit résiduel des services de transport collectif régulier et adapté. Si aucune aide n'est apportée, ces pertes s'ajouteront aux contributions municipales déjà existantes.

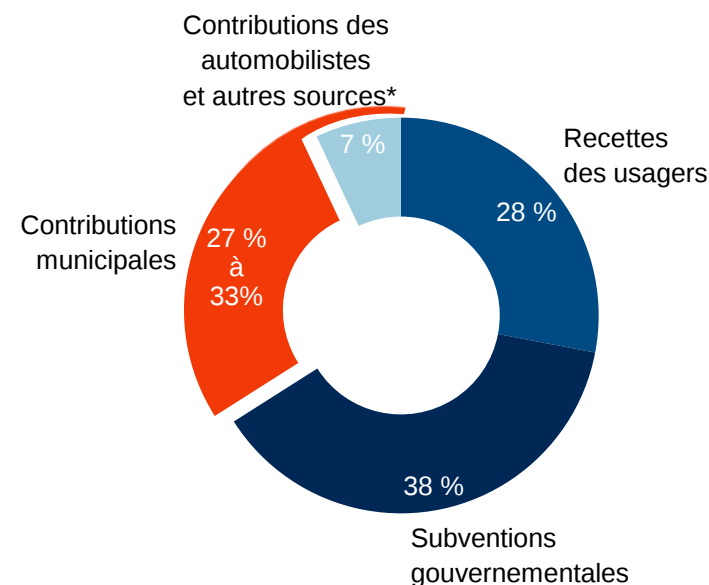


Sources: ARTM, 2020; CMM, 2020; Analyse UMQ, 2020

En situation normale, les municipalités contribuent à hauteur d'environ 30 % au financement des opérations

- La crise de la COVID-19 a un impact sur le transport en commun – incluant le transport adapté – par une diminution des recettes provenant des usagers;
- En situation normale, la part de la contribution des usagers du transport collectif se situe entre 27 % et 33 %, soit le tiers du financement du transport collectif (près de 1,2 G\$ sur 3,6 G\$);
- En situation de COVID-19, la baisse d'achalandage observée – entre 75 % et 95 % – et l'impossibilité de percevoir les titres en raison des mesures de distanciation sociale impactent fortement les entrées monétaires des sociétés de transport;
- Dans plusieurs municipalités, il n'est pas possible de réduire les coûts d'opération en diminuant le service en conséquence, étant donné que plusieurs barrières existent : service déjà au niveau minimal, respect des conventions collectives, services de dettes à assumer, etc.;
- Enfin, un certain nombre de mesures sanitaires découlant de la crise entraînent également des coûts supplémentaires, telles que la décontamination régulière des infrastructures, l'installation de plexiglas pour protéger les chauffeurs d'autobus, etc.

Sources de revenus des sociétés de transport En %, 2020



Note: *Les contributions des automobilistes et autres sources s'appliquent uniquement sur le territoire de l'ARTM

Sources: ARTM, 2020; CMM, 2020; Analyse UMQ, 2020

Les contributions municipales destinées à s'accroître significativement sans le soutien de Québec

Source de revenus	Descriptifs	Niveau d'impact de la COVID-19 sur les contributions
Contribution gouvernementale	- Le gouvernement du Québec soutient les dépenses d'exploitation du transport collectif par différents programmes*; - Les dépenses d'immobilisations du transport collectif sont soutenues par le Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes.	Pas de diminution des subventions prévue, mais retard dans les versements des fonds  Significatif
Contribution des usagers et revenus autonomes	Les recettes liées à la vente de titres de transport et à la tarification des stationnements incitatifs constituent les recettes tarifaires qui contribuent au financement du transport collectif. Pour l'ARTM, les revenus autonomes proviennent des revenus commerciaux, des amendes et autres revenus.	Importantes pertes dues à la diminution de l'achalandage évaluée entre 75 % et 95 % selon les régions  Majeur
Contributions municipales	Pour la plupart des municipalités du Québec, les municipalités paient le différentiel entre les coûts facturés en vertu des ententes signées et les recettes engrangées. Pour l'ARTM, les municipalités contribuent au financement du transport collectif régulier et adapté par l'intermédiaire d'une contribution de base établie à un centin par 100 \$ de RFU.	Impact majeur à venir puisque les municipalités sont responsables du déficit résiduel des services de transport collectif régulier et adapté  Majeur
Contribution des automobilistes	Les automobilistes contribuent au financement du transport collectif par l'intermédiaire de la taxe sur l'essence, des droits d'immatriculation et, dans le cas de la Ville de Montréal, de la taxe sur l'immatriculation.	Pertes notables dues à la baisse de la consommation de l'essence et à la chute des ventes de véhicules  Notable

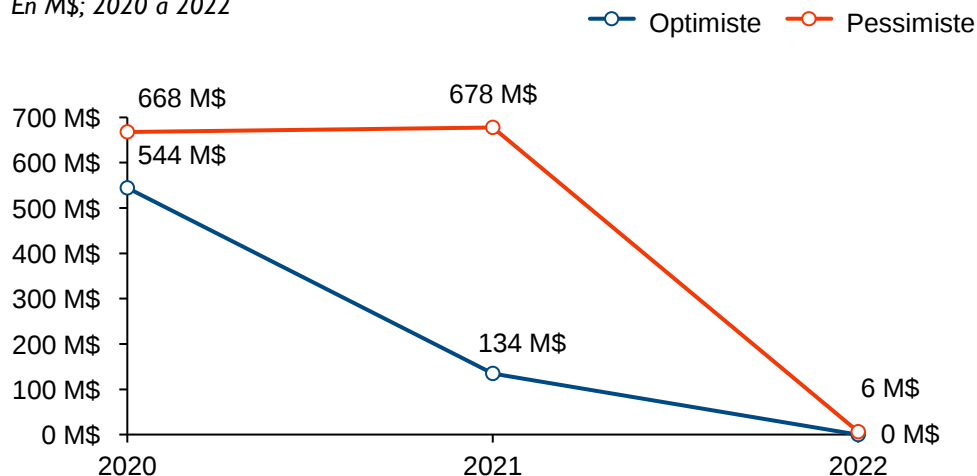
Source: Politique de financement de l'ARTM, 2017; Analyse UMQ, 2020

Des pertes de revenus estimées entre 680 M\$ et 1,3 G\$ sur trois ans

- Selon des analyses de scénarios effectuées par l'UMQ et ses partenaires municipaux, les pertes de revenus sont estimées à 544 M\$ pour l'année 2020 dans un scénario optimiste. Ces pertes se poursuivraient en 2021, à hauteur de 134 M\$, soit un total de 678 M\$ entre 2020 et 2021. Un scénario pessimiste, prenant en compte une troisième vague de contamination et un ralentissement économique, amènerait une perte cumulée de 1,3 G\$ entre 2020 et 2022;
- Ces pertes, situées à 87 % sur le territoire de l'ARTM, prennent notamment en compte la diminution des recettes des usagers due à la baisse de l'achalandage, mais également les pertes liées aux droits d'immatriculation et à la taxe sur l'essence.

Évolution des pertes de revenus occasionnées par la réduction de l'achalandage des réseaux de transport en commun et pertes afférentes

En M\$; 2020 à 2022

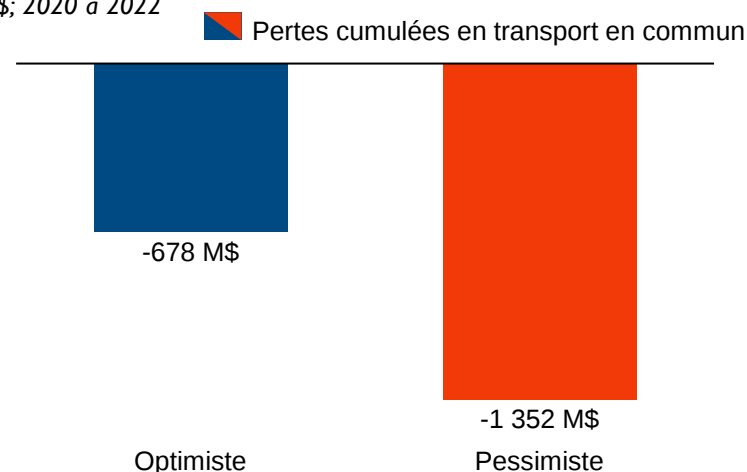


Sources: ARTM, 2020; CMM, 2020; Analyse UMQ, 2020



Pertes de revenus cumulées occasionnées par la réduction de l'achalandage des réseaux de transport en commun et pertes afférentes

En M\$; 2020 à 2022



Faits saillants sur le secteur immobilier

1. **Au niveau du secteur résidentiel**, il est possible de constater l'impact de la COVID-19 sur le nombre de transactions (-12 %), le volume de transaction en dollars (-17 %), les inscriptions en vigueur (-25 %), les nouvelles inscriptions (-24 %), les mises en chantier (-27,3 %) et sur la valeur des permis de bâtir (-39,1 %). Le prix moyen des propriétés, qui connaissait une croissance significative dans les grands centres, continue de s'accroître à un rythme moins soutenu pour les condominiums et maisons à deux étages (+4,4 %) et s'est stabilisé pour les maisons individuelles;
2. **Au niveau du secteur commercial**, le gouvernement fédéral a mis en place une mesure de soutien auprès des petites entreprises, notamment par l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC), baissant de 75 % les loyers commerciaux pour les petites entreprises admissibles (50 % couverts par le fédéral et 25 % par les propriétaires d'immeuble). Sur le 50 % assumé par le gouvernement fédéral, les provinces ont convenu de partager les coûts en assumant jusqu'à 25 % des coûts, ce qui représente un investissement de 137 M\$ pour le gouvernement du Québec.

Source: Analyse UMQ, 2020



Constats sur l'évolution de la situation de janvier à mars 2020 dans le secteur résidentiel

Indicateurs	Évol.	Description
 Ventes		Concernant le nombre de transactions, il était possible d'observer une augmentation de 23 % des ventes de propriétés résidentielles en comparant les débuts d'année 2019 et 2020. Cependant une diminution de 12 % est observée en comparant les mois de mars 2019 et 2020, avec une augmentation s'établissant autour de 11 %; Concernant le volume de ventes en dollars, celui-ci s'est accru de 35 % en moyenne entre les débuts d'année de 2019 et de 2020. L'arrivée de la crise a fait chuter cette croissance à 18 % en mars, soit une diminution de 17 %.
 Inscription		Les inscriptions au début de l'année de 2020 étaient déjà en baisse – de 9 % des inscriptions en vigueur et de 3,5% pour les nouvelles inscriptions – par rapport au début de l'année 2019. La crise a accéléré cette baisse, avec des baisses respectives de 25 % et 24 % au mois de mars 2020.
 Mises en chantier		Alors que les mises en chantier résidentielles ont augmenté de 13,7 % entre le premier trimestre de 2019 et celui de 2020, on observe une chute de plus de 27 % (27,3 %) au mois de mars 2020 par rapport à 2019, dans les mises en chantier dans les centres de 10 000 habitants et plus.
 Valeur des permis de bâtir		La valeur des permis de bâtir a également baissé de 39,1 % entre mars 2019 et 2020, alors que la moyenne canadienne a baissé de 23,2 %. L'écart entre le Québec et la moyenne canadienne s'explique possiblement par la rapidité des mesures gouvernementales mises en place au Québec.
 Coût des propriétés		Entre le premier trimestre de 2019 et celui de 2020, il était possible d'observer une hausse de 4,9 % du prix des logements pour les maisons à deux étages, de plain-pied et les appartements en copropriété dans les grands centres du Québec, possiblement en raison d'un volume de demandeurs plus important et de l'impact dilué du mois de mars dans le trimestre; Entre décembre 2019 et mars 2020, le prix moyen d'une maison individuelle est cependant resté stable dans les centres de 50 000 habitants et plus, pour les mêmes raisons que précédemment.

Constats sur l'évolution de la situation de janvier à mars 2020 dans le secteur commercial

Indicateurs	Description
35 % - 44 % Fermeture des PME	35 % des PME québécoises sont complètement fermées et 44 % le sont partiellement, selon un sondage fait entre le 17 et le 20 avril 2020 de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI);
46 % Perception des loyers – Secteur résidentiel	46 % des propriétaires de logements n'avaient pas reçu tous leurs loyers du mois le 6 avril 2020, selon la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec;
58 % Perception des loyers – Secteur commercial	58 % des propriétaires de PME canadiennes estiment que, sans aide supplémentaire, ils ne pourront pas payer la totalité de leur loyer de mai. C'est une augmentation de 25 % par rapport au mois d'avril. Seulement 37 % déclarent être en mesure de payer la totalité de leur loyer;
75 % Perception des loyers – Secteur commercial	75 % des propriétaires de PME canadiennes estiment que les gouvernements, les propriétaires d'immeubles commerciaux et les locataires devraient tous assumer une part des loyers commerciaux qui ne peuvent pas être payés en raison de pertes de revenus dues à la crise de la COVID-19.

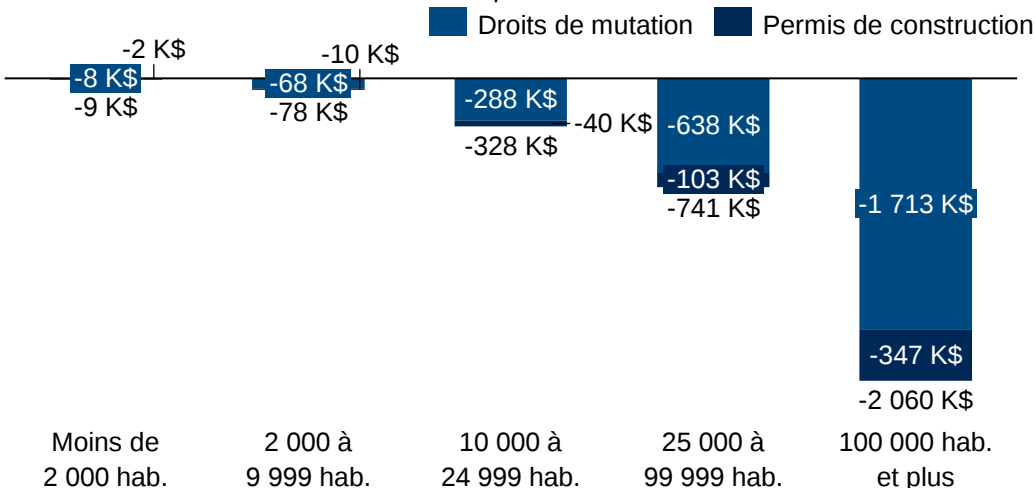
Sources: FCEI, 2020; Analyse UMQ, 2020

Des pertes estimées entre 105 M\$ et 250 M\$ d'ici la fin de l'année liées au ralentissement du secteur résidentiel

- La crise sanitaire de la COVID-19 a également des impacts significatifs sur le marché immobilier : pertes d'emploi de nouveaux ou de futurs propriétaires, impossibilité d'ouvrir les portes des commerces en vertu des décrets gouvernementaux, difficulté d'effectuer des visites de propriétés, etc.;
- En se basant sur l'évolution du marché et sur les pertes effectives des municipalités depuis le début de la crise, des pertes de revenus situées entre 105 M\$ et 250 M\$ sont à prévoir d'ici la fin de l'année 2020.

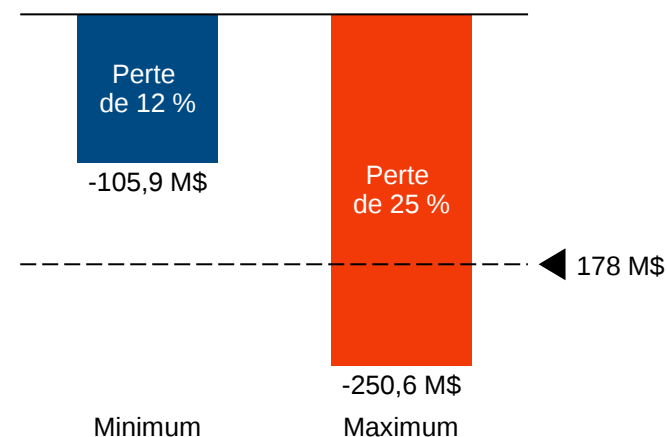
Pertes moyennes de revenus liées aux droits de mutation, permis de construction et permis de rénovation par taille de municipalité

En M\$; mars à décembre 2020; n= 120 municipalités



Estimations des pertes de revenus liées aux droits de mutation, permis de construction et permis de rénovation pour l'ensemble du Québec

En M\$; mars à décembre 2020; n= 1 095 municipalités



Sources: Rapport financier, MAMH, 2018; Données, RCGT, 2020; Analyse UMQ, 2020

Faits saillants sur le secteur du loisir et de la culture

1. Les décisions décrétées par le gouvernement du Québec et les décisions prises par les municipalités devraient permettre aux municipalités de réaliser des économies nettes estimées à près de 347 M\$ si la situation se maintient jusqu'à la fin de l'année 2020;
2. Plusieurs éléments restent néanmoins à surveiller afin de pouvoir évaluer les implications financières à venir :
 - Ouverture des camps de jour et les nouvelles conditions qui y seront associées;
 - Ouverture des piscines publiques;
 - Ouvertures des arénas et des centres communautaires;
 - Maintien en état de la chaîne de collaboration entre les organismes à but non lucratifs (OBNL) et les bénévoles qui contribuent au service à la population.
3. Les décisions gouvernementales des prochaines semaines devraient permettre de pouvoir évaluer l'impact de la sortie de crise sur les finances municipales.



Sources: AQLM, 2020; Analyse UMQ, 2020

Crédit : Kyle Smith

Des coupures dans le secteur des loisirs et de la culture qui entraînent des économies sur les finances municipales

- La crise de la COVID-19 a principalement eu pour effet le gel/report de l'offre de service en loisir, sport et culture, notamment :
 1. En mars 2020, l'annulation des programmes et des événements, puis la fermeture des installations récréatives, sportives et culturelles dont les bibliothèques, les arénas, les piscines et les centres communautaires;
 2. Pour la saison estivale, le gel ou la réduction des activités de planification et d'organisation des programmes et des événements, notamment les camps de jour, les fêtes du Québec et du Canada et des tournois et compétitions sportives, de même que les activités de sport organisées (ex. soccer, baseball, etc.);
 3. L'incertitude quant à l'ouverture ou la réouverture des parcs, sentiers, piscines et terrains de sport;
- Le premier impact de ces mesures s'est manifesté par la mise à pied ou l'arrêt pour la saison estivale de l'embauche du personnel surnuméraire et saisonnier et le reclassement de personnel régulier vers d'autres tâches et services;
- Sur le plan des dépenses, les municipalités du Québec dépensent plus de 2,8 G\$ en fonctionnement, dont 1,5 G\$ dans les villes de plus de 100 000 habitants, pour assurer l'offre de service en loisir, sport et culture. En moyenne, ces sommes représentent plus ou moins 13 % des charges municipales;
- Sur le plan des revenus, les municipalités encaissent annuellement 294 M\$ issus de transferts et de services rendus (tarification des inscriptions aux programmes et aux activités), soit légèrement plus de 10 % des charges dans le domaine. Ce pourcentage atteint 16 % si on tient compte des revenus d'investissement.

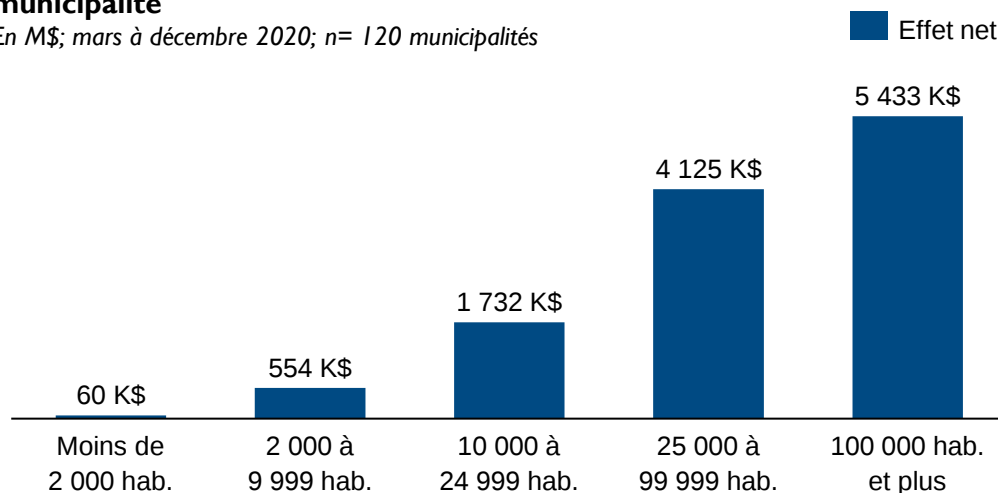
Sur un budget de 1000 \$, l'impact de la COVID-19 représente une diminution des dépenses de 850 \$ pour des pertes de revenus de 150 \$

Des économies de dépenses significatives dans l'attente des nouvelles réglementations mises en place par Québec

- Étant donné que les dépenses de loisir sont généralement déficitaires dans les municipalités du Québec, soit que les recettes (billetterie, frais d'inscription, etc.) sont significativement moins élevées que les dépenses, la crise de la COVID-19 permettrait aux municipalités de réaliser des économies nettes de 347 M\$ d'ici la fin de l'année;
- Ces économies, liées notamment au gel et à la mise à pied d'effectifs, pourraient cependant diminuer significativement si les règles de distanciation impliquent de doubler les effectifs dans les camps de jour ou d'étendre les heures d'ouvertures d'infrastructures publiques.

Effet net moyen de la COVID-19 sur les activités de loisirs par taille de municipalité

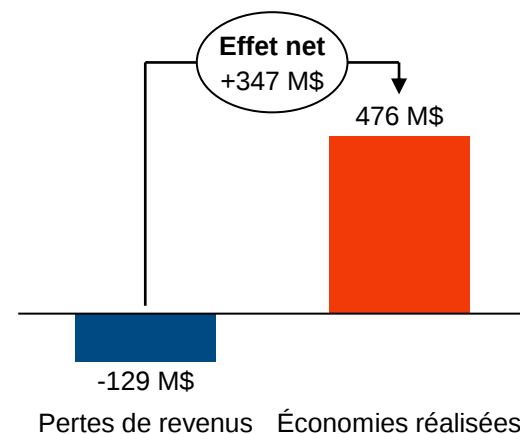
En M\$; mars à décembre 2020; n= 120 municipalités



Sources: Rapport financier, MAMH, 2018; Données, RCGT, 2020; Analyse UMQ, 2020

Estimations des économies de dépenses sur les activités de loisirs pour l'ensemble du Québec

En M\$; mars à décembre 2020; n= 1 095 municipalités



Faits saillants sur les autres impacts financiers

1. Les pertes de revenus sur intérêts de taxes municipales, sur les intérêts de placement, sur les amendes et contraventions et sur le surtemps des corps policiers municipaux figurent parmi les autres impacts financiers étudiés;
2. Selon les scénarios étudiés, la totalité de ces pertes se situeraient entre 201 M\$ et 248 M\$ d'ici la fin de l'année 2020;
3. Les plus importantes pertes de cette catégorie sont représentées par les amendes et contraventions, qui concernent environ 60 % de l'ensemble des pertes de revenus attendues. S'en suivent les coûts des services de police municipaux (entre 19 M\$ et 37 M\$), de placement en portefeuille (entre 28 M\$ et 33 M\$) et de perte de revenus liées au non-paiement des intérêts de taxes (14 M\$ et 19 M\$).

Source: Analyse UMQ, 2020

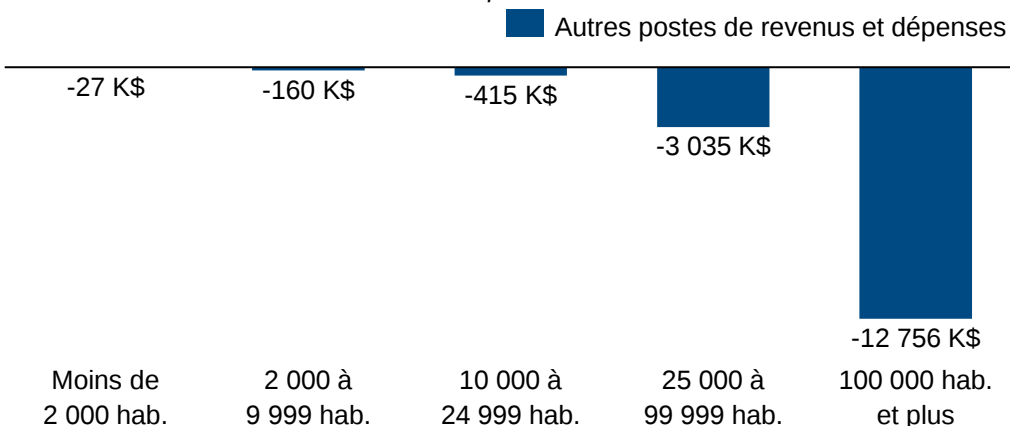


Parmi les autres impacts financiers attendus, les pertes liées aux contraventions pourraient atteindre 160 M\$

- Les pertes liées aux amendes et contraventions sont également significatives pour l'ensemble des municipalités du Québec. La diminution drastique de la circulation et la perte de revenu liée au stationnement ont entraîné des diminutions notables d'entrées de fonds qui devraient s'élever entre 140 et 160 M\$ d'ici la fin de l'année;
- Les hausses de dépenses liées au temps supplémentaire des services de police s'élèveront entre 19 et 37 M\$ selon si le temps supplémentaire s'étalera entre 3 et 6 mois, alors que les pertes liées aux placements de portefeuille et aux intérêts de taxes non perçus s'élèveront respectivement entre 28 et 33 M\$ et entre 14 et 19 M\$.

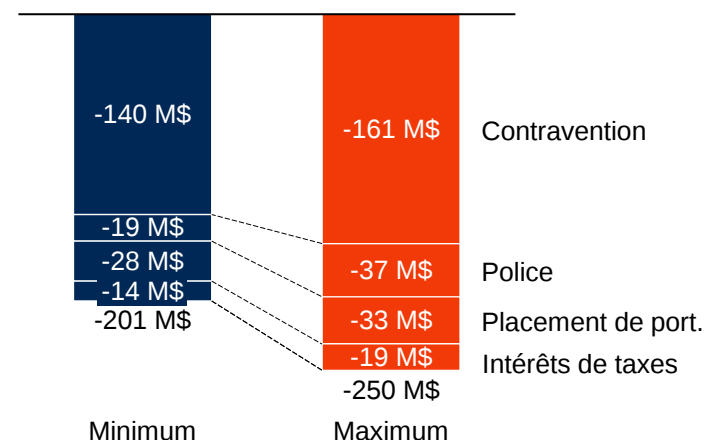
Perte moyenne de la COVID-19 sur les autres principaux postes de revenus

En K\$, mars à décembre 2020; n= 120 municipalités



Estimations des pertes de revenus pour les autres principaux postes pour l'ensemble du Québec

En M\$, mars à décembre 2020; n= 1095 municipalités



Sources: Rapport financier, MAMH, 2018; Données, RCGT, 2020; Analyse UMQ, 2020



La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

Pour toute question :

Marc Balestrino | Conseiller aux politiques – Fiscalité et finances locales | Tel: 514-282-7700 p. 236 |
Cell: 514-258-1886 | mbalestrino@umq.qc.ca

Union des municipalités du Québec

2020, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 210, Montréal (Québec) H3A 2A5

514-282-7700 umq.qc.ca

A large, light teal-colored graphic consisting of two concentric circles, with the outer circle being significantly larger than the inner one, positioned to the left of the text.

**Rassembler
Affirmer
Accompagner**